

Voilà les principaux travaux et achats de 2022!

Durant l'année écoulée nous avons avancé sur bon nombre de dossiers. L'enfouissement de réseaux électrique et téléphonique ainsi que l'éclairage public ont été réalisés rue de la Truite par le SIEGE 27. A cause d'ORANGE, les travaux de voirie qui devaient suivre n'ont pu être effectués L'enfouissement s'est terminé courant juin, et ce n'est qu'en décembre seulement qu'ils sont intervenus pour raccorder les réseaux. De ce fait, les travaux de bordurage et de voirie ont dû être reportés au premier trimestre 2023.

En septembre, l'entreprise TRIPLET a **agrandit le terrain de pétanque**. Cette extension a été rendue nécessaire par l'augmentation du nombre des adhérents du club « Les Boules de la Lieure ». L'aire de jeux devenait trop étroite.

Nous avons aussi investi dans du petit matériel: barrières de sécurité, réfrigérateur d'appoint à la salle polyvalente, enceinte avec micro pour les cérémonies organisées à la mairie, appareil photo avec trépier, changement des panneaux d'agglomération, achat de décorations de noël.

Nous avons aussi effectué des **travaux de peinture à la mairie** (salle de conseil, salle des adjoints, hall d'entrée).

Nous avons remis en état le bloc sanitaire et le hall d'entrée de l'ancienne salle des fêtes (ce qu'on appelait le centre des loisirs) ces travaux de démolition de plomberie d'électricité et de peinture ont été réalisés par des membres du conseil et notre employé communal.

Je tiens à remercier et féliciter particulièrement **Monsieur LEBEL Jean-Claude et Monsieur CAHAGNE Alexis** qui ont effectués la majorité du travail.

Depuis le 1^{er} octobre, **l'éclairage public est coupé de 23h00 à 05h00**. Cette décision a été prise suite à l'augmentation du prix du kwh passant de 6.8 centimes à un peu plus de 11 centimes d'euros. Cette initiative nous a permis de ne subir que très peu l'augmentation.

Suite aux inondations de juin 2021 le SYMA (Syndicat Mixte du Bassin de l'Andelle) a entrepris des travaux sur notre commune. Ruelle au Coq, un fossé entre la voie ferrée et la propriété de Monsieur BOURGOIN Richard, a été créé. Il renvoie l'eau dans la ravine toute proche. Du côté du lieu-dit « Les Rougettes », la mare située dans le bois de Monsieur PASQUIER a été approfondie et agrandie, à cela s'ajoute en aval la création d'une retenue d'eau. Ces travaux hydrauliques cumulés au bordurage à venir rue du Général de Gaulle et rue de la Truite devraient améliorer la situation dans ce quartier.

En 2023, de nombreux chantiers vont voir le jour.

Pour pouvoir continuer à délivrer des actes d'urbanisme (Permis de Construire, Déclarations Préalables), nous devons mettre la commune en conformité avec les règles liées à la défense incendie. Aucune habitation ne doit être à plus de 200 mètres d'un point d'eau. Ce projet financé à hauteur de 60% par l'état et le département consistera à poser 4 poteaux incendies rue du Général de Gaulle, à créer deux points de pompage en rivière : un rue de la Truite et un rue du Pont de Pierre, à installer deux bâches souples : une de 120m3 rue de Mortemer et une de 60m3 place de la Gare.

Suite à de nombreuses dégradations notamment autour de la salle polyvalente et de la mairie, le conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en place de la vidéoprotection. Six points seront créés : un à la mairie-salle polyvalente, un près du restaurant « l'Unique », un près du pont de la ravine, un rue du Haut Barbé en descendant de Rosay, un au carrefour d l'ancienne laiterie et un rue de Gaillardbois (près du panneau d'« agglomération ». Ces vidéos ne seront visionnées qu'en cas d'incident et seulement par deux personnes nommées et tenues par la confidentialité. Notre souhait étant que cette mise en place, fasse diminuer les actes d'incivilité. Elles auront aussi l'utilité de lutter contre les vols. Ce dispositif est subventionné à 60%.

En octobre dernier, une nouvelle tranche d'enfouissement de réseaux a été inscrite dans la programmation 2023 du SIEGE. Elle ira du Pont de la Ravine, jusqu'à l'église. Puis enfin, dans la liste des gros travaux : l'assainissement en traverse rue du Général de Gaulle (tranche 2), devrait être réalisé cette année, nous avons obtenu une première subvention au titre des amendes de police, une deuxième au titre de l'assainissement en traverse est en cours d'instruction. A cela s'ajoutera le fond de concours de La CDCLA correspondant à 20% du reste à payer.

Ces quatre projets représentent un reste à charge de 255 622€, financé par un emprunt de 150 000€ et d'un autofinancement de 105 622€. Comme pour l'exercice 2022 grâce à notre bonne santé financière, notre taux d'endettement n'étant que de 4.8% de nos dépenses de fonctionnement, nous pouvons engager ces travaux avec sérénité.

Depuis quelques mois, vous avez pu constater que les **travaux de rénovation et d'extension du groupe scolaire « Louis Pasteur » avance à grands pas**. Nous serons le premier regroupement pédagogique concentré du territoire Lyons-Andelle. Grâce à cela, nous avons pu obtenir le maximum de subventions. Le reste à charges sera financé à part égale par les trois communes. Avec cet ensemble, nous nous tournons résolument vers l'avenir, nous allons donner aux enseignants, aux ASTSEM et aux intervenants des conditions de travail et de confort optimales. Quant aux enfants, en plus d'avoir une école neuve, ils bénéficieront d'un restaurant scolaire digne de ce nom. De plus avec la volonté politique de favoriser l'inclusion des enfants en situation d'handicap, la rénovation et l'agrandissement du groupe scolaire constitue aujourd'hui une vraie opportunité de mettre en place une classe inclusive dans d'excellentes conditions. Dès la rentrée, une salle de classe et une salle d'activités pédagogiques seront mises à disposition de l'IME d'Ecouis qui intègrera le site avec 12 élèves, 1 enseignante et 2 accompagnatrices spécialisées.

En ce qui concerne l'urbanisme, une réforme importante va voir le jour. En 2050, **nous ne consommerons plus aucun m² de terre agricole pour construire**, que se soit du bâti individuel ou du bâti industriel. Dès 2030 nous ne devrons urbaniser que la moitié de notre consommation actuelle. Il faut donc faire avancer au plus vite nos projets d'urbanisme.

Fin janvier, va débuter le recensement.... En 2017, notre commune comptait 465 habitants. Selon mes calculs, le nombre d'habitants devrait en 2023 être légèrement supérieur. L'agent recenseur sera Madame LEROUX Nathalie. Je vous demande de lui réserver un bon accueil. Toutes les informations obtenues seront coordonnées par Madame RENARD Amélie, notre secrétaire de mairie. Pour rappel, il est obligatoire de se faire recenser!

A présent, vous pouvez consulter le site internet de la commune, en navigant sur menesqueville.fr. Je remercie Monsieur BRIDONNEAU Alain, notre informaticien au sein du conseil municipal, qui a travaillé à sa mise en place.

Les travaux du déploiement de la fibre optique touche à leur fin. Dans les semaines qui viennent nous seront éligibles. Pour vous connecter, veuillez contacter votre opérateur...

Le Maire,

Dominique CAHAGNE